

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1302

présenté par
M. Raison, M. Cosyns, M. Herth et M. Reynès

ARTICLE 28

À l'alinéa 9, après les mots :

« en intrants »,

insérer les mots:

« et économiquement viables ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Pour mobiliser massivement les agriculteurs, il importe que les solutions proposées par la recherche et l'appareil de formation agricole soient économiquement viables.